

BAREME TTC HONORAIRES @XELITE

Immobilier Traditionnel et Ancien

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise
A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

1- pour les maisons et appartements :

PRIX NET DE VENTE	TAUX
< 100.000 €	= 8.000 €
100.000 € < 150.000 €	= 8%
150.000 € < 200.000 €	= 7%
200.000 € < 250.000 €	= 6%
250.000 € < 300.000 €	= 5,5%
300.000 € < 500.000 €	= 5%
500.000 € < 700.000 €	= 4,5%
>= 700.000 €	= 4%

HT du prix de vente

2- pour les terrains à bâtir :

PRIX NET DE VENTE	TAUX
< 60.000 €	= 6.600 €
60.000 € < 90.000 €	= 11%
90.000 € < 120.000 €	= 10%
120.000 € < 150.000 €	= 9%
150.000 € < 180.000	= 8%
>= 180.000€	= 7%

HT du prix de vente

Il est précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)

TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce